

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2025**

Session extraordinaire du conseil tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 16 juin 2025 à 12 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Est également présente madame la greffière Françoise Ruel.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour**
- 3) **Période de questions.**
- 4) ***Règlement numéro 379-2025 amendant le règlement de zonage numéro 286-2021 concernant la construction de jumelés en zone résidentielle Re-203, secteur Johnville – Adoption.***
- 5) **Opération cadastrale sur la rue du Boisé – Autorisation de signature.**
- 6) **Entente de partenariat avec l'ARPE Québec relative à l'écocentre permanent – Autorisation de signature.**
- 7) **Programme financier TECQ 2019-2023 – Autorisation de signature.**
- 8) **Administration des technologies informatiques – Nomination du pivot.**
- 9) **Ressources humaines – Mandat relatif à la direction générale intérimaire.**
- 10) **Période de questions.**
- 11) **Levée ou ajournement.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les

membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président d'assemblée, monsieur le maire Mario Gendron.

2) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2025-06-0317

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Cindy Duquette et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 juin 2025 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) *Règlement numéro 379-2025 amendant le règlement de zonage numéro 286-2021 concernant la construction de jumelés en zone résidentielle Re-203, secteur Johnville – Adoption.*

Résolution 2025-06-0318

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adopter le *Règlement numéro 379-2025 amendant le règlement de zonage numéro 286-2021 concernant la construction de jumelés en zone résidentielle Re-203, secteur Johnville*, tel que déposé et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Opération cadastrale sur la rue du Boisé – Autorisation de signature.

Résolution 2025-06-0319

CONSIDÉRANT le projet développement résidentiel du secteur Cookshire;

CONSIDÉRANT le plan projet produit par monsieur Guillaume Meunier, arpenteur-géomètre, le 2 avril 2025 sous sa minute 5631;

CONSIDÉRANT QU'une opération cadastrale est nécessaire afin de lotir le terrain municipal sur la rue du Boisé, secteur Cookshire, selon;

CONSIDÉRANT le plan cadastral parcellaire produit par monsieur Guillaume Meunier, arpenteur-géomètre, le 28 mai 2025 sous sa minute 5713;

CONSIDÉRANT la recommandation du Bureau de projets;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser le chargé de projets ou le directeur du Bureau de projets à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, les documents relatifs à l'opération cadastrale nécessaire au lotissement du terrain municipal sur la rue du Boisé, secteur Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Entente de partenariat avec l'ARPE Québec relative à l'écocentre permanent – Autorisation de signature.

Résolution 2025-06-0320

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser la technicienne au développement durable à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, l'entente de partenariat avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE) en vue de l'écocentre permanent, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Programme financier TECQ 2019-2023 – Autorisation de signature.

Résolution 2025-06-0321

CONSIDÉRANT le départ du directeur général;

CONSIDÉRANT la reddition de compte de la TECQ 2019-2023 qui approche;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de désigner une autre personne pour signer les documents relatifs au rapport qui sera émis par Raymond Chabot;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser le directeur général par intérim, ou en son absence le directeur du Bureau de projets, à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, le programme financier TECQ 2019-2023, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Administration des technologies informatiques – Nomination du pivot.

Résolution 2025-06-0322

CONSIDÉRANT le départ du directeur général;

CONSIDÉRANT QUE la première personne responsable en tant que pivot était le directeur général, sous l'assistance de la greffière;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu de nommer la greffière en tant que pivot principal pour toutes demandes informatiques en lien avec l'administration des technologies informatiques jusqu'au 1^{er} août 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Ressources humaines – Mandat relatif à la direction générale intérimaire.

Résolution 2025-06-0323

CONSIDÉRANT la vacance aux fonctions de directeur général de la municipalité;

CONSIDÉRANT l’affichage d’emploi en cours et la prévision de période d’intégration transitoire;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des ressources humaines du 12 juin 2025;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu de retenir les services de monsieur Jean-Charles Bellemare afin d’occuper le poste de directeur général par intérim pour une durée de quatre mois, selon les modalités prévues au contrat de travail proposé par le Comité des ressources humaines.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

10) Période de questions.

Aucune.

11) Levée ou ajournement.

Résolution 2025-06-0324

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu que la séance extraordinaire soit levée à 13 h 24.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Françoise Ruel
Greffière